Interview de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, avec France Info le 17 avril 2018, sur l'intervention conjointe de la France, des Etats-Unis et du Royaume-Uni contre le régime syrien après l'emploi d'armes chimiques et sur l'avenir de la Syrie.

2018-04-17

JEROME CADET

Bonjour à tous. Merci d'être avec nous ce matin sur France Info. Notre invité, Jean-Yves LE DRIAN. Bonjour.

JEAN-YVES LE DRIAN

Bonjour.

JEROME CADET

Ministre des Affaires étrangères. Bonjour Jean-Michel APHATIE.

JEAN-MICHEL APHATIE

Bonjour Jérôme.

JEROME CADET

On parle de la situation en Syrie.

JEAN-MICHEL APHATIE

Absolument. Les frappes en Syrie ont eu lieu samedi. La France a donc participé à ces frappes. Et le Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat en ont débattu hier. Voici ce qu'a dit à la tribune de l'Assemblée nationale le député Jean-Luc MELENCHON.

JEAN-LUC MELENCHON, HIER DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE

Une déclaration de guerre nous est imposée ! Un débat du Parlement, et voici le premier coup que je vois à ce qui s'est produit, si le président de la République française a dit dès le

mois de mai qu'il y avait une ligne rouge à ne pas franchir, alors qu'est-ce qui depuis le mois de mai empêchait que l'on en discute ici, et que l'on établisse un protocole pour châtier ceux qui viendraient à utiliser les armes chimiques ? Rien. Et pourtant, cela n'a pas été fait.

JEAN-MICHEL APHATIE

Est-ce qu'il ne serait pas moderne que des frappes soient décidées par le Parlement et pas par un seul homme, en l'occurrence le président de la République, Jean-Yves LE DRIAN ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Ecoutez, il y a une Constitution qui prévoit la consultation du Parlement lorsqu'il y a une intervention armée, décidée par le chef de l'Etat, chef des armées, cette Constitution indique dans son article 35 que le Parlement doit être informé dans un délai de quatre jours après la décision d'intervention et après l'intervention, et puis ensuite, un débat suivi d'un vote, si d'aventure l'intervention devait se poursuivre. Mais c'est toujours comme ça, ça a toujours été respecté dans ce sens.

JEAN-MICHEL APHATIE

Est-ce que ça n'est pas un peu dépassé ?

JEAN-YVES LE DRIAN

La réalité, c'est que, il y a de toute façon

JEAN-MICHEL APHATIE

Est-ce que le monde d'aujourd'hui n'est pas différent ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Une nécessité d'agir vite dans ce genre de situation, et d'agir parfois par surprise. Mais ce qui me frappe le plus dans les déclarations de Jean-Luc MELENCHON, moi, je n'étais pas à l'Assemblée nationale hier

JEAN-MICHEL APHATIE

Vous étiez au Sénat

JEAN-YVES LE DRIAN

J'étais au Sénat pour lire le discours du Premier ministre et faire en sorte qu'il y ait des réponses au débat, mais ce qui me frappe le plus, c'est que, il n'y a pas eu de déclaration de guerre, qu'est-ce que c'est que cette histoire

JEAN-MICHEL APHATIE

Il y a eu un acte de guerre

JEAN-YVES LE DRIAN

Il y a un acte de force posé par la France

JEAN-MICHEL APHATIE

Un acte de guerre ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Par la Grande-Bretagne, et par les Etats-Unis, pour empêcher la prolifération de l'arme chimique. Et c'est un acte qui touche uniquement les implantations chimiques de la Syrie, qui ne remplissait pas ses obligations. Et pourquoi est-ce que nous intervenons, pour empêcher la prolifération de l'arme chimique, parce que cette arme de terreur ajoute de la barbarie à la tragédie de la guerre, et cette arme de terreur, elle est interdite depuis la fin de la guerre 14-18 par la communauté internationale, c'est une espèce de tabou que Bachar El-ASSAD a transgressé. Donc il fallait y mettre un terme, à partir du moment où a été vérifié et le fait que c'était bien une arme chimique, et la responsabilité du régime, et aussi le fait que cette arme chimique avait entraîné des morts par dizaines, des blessés par centaines. Voilà quelle est la réalité. Ce n'est pas une déclaration de guerre. Donc monsieur MELENCHON se trompe.

JEAN-MICHEL APHATIE

D'accord. Vous avez qualifié ça d'acte de force. Qu'avez-vous détruit exactement, Jean-Yves LE DRIAN, des stocks d'armes chimiques, une partie des stocks, tous les stocks ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Des stocks

JEAN-MICHEL APHATIE

Des capacités de fabrication aussi ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Une capacité d'assemblage, et le centre de recherche du régime en direction de l'arme chimique. Ces trois frappes, ces trois cibles ont été atteintes totalement. Donc l'opération a été réussie. C'est une opération qui est d'ailleurs à mettre au crédit des armées françaises, parce que c'est une opération technique difficile, dans un environnement hostile et qui a donné des résultats remarquables, d'autant plus qu'il fallait que ce soit très ciblé et qu'il fallait

éviter les dégâts collatéraux et aussi les victimes civiles. C'est le résultat. C'est une opération parfaitement réussie.

JEAN-MICHEL APHATIE

C'est à mettre au crédit de l'armée française et de l'armée américaine

JEAN-YVES LE DRIAN

De l'armée française et de l'armée américaine et de l'armée britannique, mais enfin, de l'armée française aussi, qui a pu jouer toute sa partition dans cette affaire et qui a été tout à fait professionnelle.

JEAN-MICHEL APHATIE

La Syrie ne peut plus fabriquer d'armes chimiques aujourd'hui ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Tout nous laisse à penser que non. Mais le régime de Bachar El-ASSAD, en août 2013, avait pris l'engagement de détruire l'ensemble de son arsenal chimique, rappelez-vous cette crise

JEAN-MICHEL APHATIE

Il ne l'a pas fait

JEAN-YVES LE DRIAN

Où il a failli avoir une intervention aussi devant laquelle, à l'époque, les Etats-Unis avaient reculé. Il y avait eu un engagement, plus que cela, il y avait eu une résolution du Conseil de sécurité, validée, parrainée, d'une certaine manière, à la fois par les Etats-Unis et par la Russie. Et donc l'organisation, pour l'interdiction de l'arme chimique, qui est une organisation internationale validée par les Nations unies, avait pour mission de constater le démantèlement, mais sur la base de données que devait fournir le régime de Bachar El-ASSAD. Or, jusqu'à ce jour, manifestement, tout n'a pas été détruit, puisqu'il reste l'usage de ces armes, et peut-être encore, sauf que

JEAN-MICHEL APHATIE

Et peut-être encore reste-t-il des capacités à produire les armes chimiques

JEAN-YVES LE DRIAN

Sauf que, il a été clair pour, je pense, Bachar El-ASSAD que si d'aventure, il franchissait à nouveau cette ligne rouge, évidemment, la riposte serait identique. Le sujet, c'est l'arme

chimique, nous n'avons pas déclaré la guerre à Bachar El-ASSAD, nous n'avons pas déclaré la guerre à ses alliés, nous avons simplement fait en sorte que l'arme chimique ne soit plus employée, et qu'on ne rajoute pas cette terreur au peuple syrien.

JEAN-MICHEL APHATIE

Qu'est-ce que ça change au cours de la guerre en Syrie, cette frappe ? Rien ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Ça change que lorsque la France prend des engagements, comme l'avait fait le président de la République dès le mois de mai dernier, lorsqu'il avait annoncé ses lignes rouges, il l'avait fait d'ailleurs devant Vladimir POUTINE, à Versailles, rappelez-vous, et Vladimir POUTINE

JEAN-MICHEL APHATIE

Fin mai, oui

JEAN-YVES LE DRIAN

A ce moment-là, avait opiné dans cette direction en disant que l'arme chimique était une arme monstrueuse, qui était interdite depuis plusieurs dizaines d'années par la communauté internationale, et que tout usage de l'arme chimique ferait l'objet de mesures de rétorsion

JEAN-MICHEL APHATIE

Mais ça ne change rien au rapport de force

JEAN-YVES LE DRIAN

Nous sommes au rendez-vous. Si, parce que ça veut dire que nous tenons nos engagements, et que si d'aventure ces engagements ne sont pas tenus, nous frappons pour les faire respecter.

JEAN-MICHEL APHATIE

S'il y avait, par hypothèse, une négociation qui s'ouvrait et une table de la paix qui était organisée

JEAN-YVES LE DRIAN

Ah, c'est un autre sujet

JEAN-MICHEL APHATIE

Bachar El-ASSAD y serait aujourd'hui

JEAN-YVES LE DRIAN

C'est un autre sujet

JEAN-MICHEL APHATIE

Mais Bachar El-ASSAD y serait aujourd'hui

JEAN-YVES LE DRIAN

Maintenant, nous devons rentrer, et c'est urgent de le faire, dans un processus de paix, sur la base d'un socle qui reprend des résolutions des Nations unies successives qui ont toutes été votées à l'unanimité, et c'est sur la base de ces résolutions que la France a déposé dimanche dernier, avant-hier, une résolution proposant un processus aboutissant à la paix, parce que, il y a l'arme chimique, et puis, il y a le conflit, la guerre civile qui reste en Syrie depuis déjà sept ans maintenant.

JEAN-MICHEL APHATIE

Bachar El-ASSAD serait partie prenante dans ces pourparlers ?

JEAN-YVES LE DRIAN

L'ensemble des acteurs, mais pas uniquement les acteurs syriens

JEAN-MICHEL APHATIE

Mais y compris Bachar El-ASSAD ?

JEAN-YVES LE DRIAN

L'ensemble des acteurs, mais Bachar El-ASSAD est invité à la négociation de Genève déjà, et il n'a absolument pas voulu négocier jusqu'à présent. Donc il faut maintenant rentrer dans

JEAN-MICHEL APHATIE

Quels que soient ses crimes ? Quels que soient ses crimes, il est un acteur futur de la paix ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Il y a des acteurs sur le territoire syrien

JEAN-MICHEL APHATIE

Mais quels que soient ses crimes, lui...?

JEAN-YVES LE DRIAN

Sur les principes

JEAN-MICHEL APHATIE

Lui est un acteur ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Le régime est un acteur, oui, je constate que le régime

JEAN-MICHEL APHATIE

Et donc Bachar El-ASSAD

JEAN-YVES LE DRIAN

Le régime a gagné militairement, de fait aujourd'hui

JEAN-MICHEL APHATIE

Pourquoi lui retirer la Légion d'honneur aujourd'hui ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Vous ne trouvez pas que c'est la moindre des choses ?

JEAN-MICHEL APHATIE

Pourquoi ne pas l'avoir fait avant, alors ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Je ne suis pas un expert des procédures qui relèvent de la grande chancellerie, mais je trouve que c'est une mesure de salubrité.

JEAN-MICHEL APHATIE

C'est surprenant qu'on ne l'ait pas fait avant ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Eh bien, peut-être que les procédures ne le prêtaient pas, mais en tout cas, on a enlevé la Légion d'honneur à d'autres pour bien moins de ça.

JEROME CADET

Jean-Yves LE DRIAN, ministre des Affaires étrangères notre invité ce matin sur France Info.

///

Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves LE DRIAN, est notre invité ce matin.

JEAN-MICHEL APHATIE

A quelle échéance peut-on imaginer que des discussions sérieuses se nouent pour régler la situation en Syrie ?

JEAN-YVE

S LE DRIAN

Il y a eu, au Conseil de sécurité des Nations Unies, depuis plusieurs mois, trois résolutions qui ont été acceptées, validées, à l'unanimité, c'est-à-dire l'ensemble de la communauté internationale, sur trois sujets différents. Il y a une résolution qui concerne l'arme chimique, j'en ai parlé un peu tout à l'heure, qui aboutit au fait que la Syrie en particulier doit démanteler tout son appareil, il y a une résolution sur l'humanitaire et le cessez-le-feu, qui n'a jamais été appliquée, mais qui a été votée à l'unanimité, Russie comprise, et il y a une résolution sur le processus politique. Il y a donc un socle, avec trois bases, qui ont, jusqu'à présent, fait l'objet d'une unanimité. Ce que la France propose c'est de repartir de ces trois bases-là, dans le cadre d'une proposition que fait la France depuis avant-hier au Conseil de sécurité, pour engager un processus, j'allais dire vertueux, un processus positif.

JEAN-MICHEL APHATIE

Qu'est-ce qui bloque, qui n'en veut pas ?

JEAN-YVES LE DRIAN

C'est sur la table, et nous voulons trouver, sur ces bases-là, le meilleur consensus possible, avec l'ensemble des acteurs, parce que cette tragédie n'a que trop duré, je vous rappelle, 400.000 morts, des millions de réfugiés et de déplacés, et aujourd'hui absence de perspectives totale. Beaucoup se sont essayés à tenter une sortie politique, à trouver un agenda de sortie de crise, y compris les Russes qui, il y a peu de temps, ont réuni à Sotchi, à la fois les Iraniens, les Turcs et les Russes, et les acteurs, y compris certains acteurs du régime, mais qui ont été très réticents, et lorsque les Russes ont proposé, dans le processus de Sotchi, de faire en sorte qu'il y ait un agenda politique par la mise en place d'un comité constitutionnel, parce qu'il faut bien prendre le sujet par un bout, c'est Bachar El-ASSAD qui a refusé.

JEAN-MICHEL APHATIE

Pourquoi ça marcherait cette fois-ci ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Donc, nous constatons que, aujourd'hui

JEAN-MICHEL APHATIE

Pourquoi ça marcherait cette fois-ci ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Parce qu'il faut que l'ensemble des acteurs, y compris les puissances qui sont directement concernées, c'est-à-dire la Turquie, l'Iran, la Russie, mais aussi les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, les acteurs de la région, et les puissances directement concernées, poussent unanimement à ce que le processus ait lieu, et nous avons la base pour le faire. Donc, peut-être que cette frappe, cette action, révélera l'opportunité de trouver, demain, le consensus nécessaire pour aboutir à un itinéraire de paix, qui est absent depuis maintenant 7 ans, et qui est indispensable pour que l'on retrouve l'intégrité de la Syrie, et un processus de transition politique, qui apaise les tensions et qui commence à ouvrir un processus de paix, ça commence par le cessez-le-feu.

JEAN-MICHEL APHATIE

D'habitude la France se conforme aux résolutions des Nations Unies, nous avons un siège permanent au Conseil de sécurité, là non. C'est un problème ça ?

JEAN-YVES LE DRIAN

C'est un constat. Il faut revenir à l'historique de cette démarche. La résolution des Nations Unies elle date déjà depuis 2013, qu'est-ce qu'elle prévoyait

JEAN-MICHEL APHATIE

Sur les armes chimiques.

JEAN-YVES LE DRIAN

Sur les armes chimiques, parce que c'est bien ce dont il s'agit, et elle prévoyait que la Syrie démantèle l'ensemble de son appareil chimique, de son arsenal, et elle prévoyait aussi que si d'aventure elle ne le faisait pas, des mesures de rétorsion, y compris d'interventions militaires, pourraient avoir lieu. Nous avons constaté, au fur et à mesure que l'on avançait dans le temps, que la Syrie ne démantelait pas réellement l'ensemble de son appareil chimique, puisque des apparitions de gaz avaient lieu lors de plusieurs combats, rappelez-vous Alep en particulier, dès 2012. A ce moment-là nous avons protesté, par uniquement

nous, et nous avons demandé des explications, des vérifications, des demandes d'exigence de la part du Conseil de sécurité à l'égard de la Syrie, et à chaque fois que nous avons posé le problème sur la table du Conseil de sécurité, la Russie s'y est opposée, la Russie a marqué un veto, 12 vetos successifs. Alors, ça veut dire qu'on est dans l'empêchement d'agir puisque toute initiative du Conseil de sécurité pour faire respecter ses propres résolutions est empêchée par la Russie.

JEAN-MICHEL APHATIE

Et vous estimez que la résolution fonde l'action que vous avez menée samedi, la résolution 2013 ?

JEAN-YVES LE DRIAN

La résolution ne la fonde pas totalement, mais le fait qu'elle ait été bloquée et que ses applications ont été entravées par la Russie, rendait une situation inacceptable, d'autant plus que, à ce moment-là, le régime de Bachar El-ASSAD, les forces armées syriennes, étaient dans l'offensive sur la région de la Ghouta Est, puisque c'est là que se sont produites les attaques chimiques, mais qu'ensuite il y avait d'autres étapes, il y a toujours d'autres étapes potentielles de la part du régime de Bachar El-ASSAD, c'est la région de Deraa au sud de la Syrie, c'est demain la région d'Idlib, donc tout n'est pas aujourd'hui sous contrôle des forces syriennes, et donc on pouvait envisager, encore, de l'action chimique. Mais, Monsieur APHATIE, nous avons dès mardi, après l'intervention chimique, proposé au Conseil de sécurité, qu'une mission d'inspecteurs soit envoyée sur place immédiatement, à la fois pour vérifier, et pour identifier les responsabilités, et, encore cette fois, la Russie a mis son veto, alors que l'énorme majorité du Conseil de sécurité y était favorable. Donc, face à cette série de blocages, que fallait-il faire, laisser l'arme chimique se déployer avec tous les risques et les dangers que cela représente, cette arme meurtrière pour toute la population syrienne, ou dire, marquer un coup d'arrêt pour dire non, ça ce n'est plus possible ? C'est ce que nous avons fait.

JEAN-MICHEL APHATIE

L'ennemi commun, tout le monde le dit, c'est Daesh.

JEAN-YVES LE DRIAN

L'ennemi commun c'est Daesh.

JEAN-MICHEL APHATIE

Les Kurdes nous ont aidés

JEAN-YVES LE DRIAN

Oui.

JEAN-MICHEL APHATIE

Dans cette action contre Daesh, et Florence PARLY, ministre des Armées, évoquait les Kurdes début janvier sur France 3 au micro de François LETELLIER de la manière suivante.

FLORENCE PARLY (LE 21 JANVIER SUR FRANCE 3)

Les Kurdes, comme je vous l'ai dit, sont des combattants très engagés au sein de la coalition.

FRANÇOIS LETELLIER

Est-ce que ça augure aussi de ce qui pourrait se passer après pour les Kurdes, c'est-à-dire que les Kurdes soient laissés à leur propre sort ?

FLORENCE PARLY

C'est évidemment ce que l'on ne souhaite pas.

JEAN-MICHEL APHATIE

On ne le souhaite pas, mais c'est ce qui se passe, les Kurdes ont été abandonnés.

JEAN-YVES LE DRIAN

Non.

JEAN-MICHEL APHATIE

Et aujourd'hui, ils sont sous les bombes et les balles de l'armée turque.

JEAN-YVES LE DRIAN

Il y a d'abord les forces démocratiques syriennes qui sont composées, en partie large, de Kurdes, qui tiennent, avec la protection de la coalition, toute la zone du Nord-est syrien.

JEAN-MICHEL APHATIE

A Afrine, on ne les a pas aidés.

JEAN-YVES LE DRIAN

J'y viens ; c'est une présence importante, et c'est vrai que cette partie de la Syrie est aujourd'hui un des éléments de la future discussion que nous souhaitons, et, évidemment,

une solution politique en Syrie impliquera obligatoirement, c'est ce que nous disons avec force.

JEAN-MICHEL APHATIE

Mais aujourd'hui, on ne les aide pas.

JEAN-YVES LE DRIAN

La présence des Kurdes et leur représentativité, y compris ce territoire-là. Sur la zone.

JEAN-MICHEL APHATIE

Les Kurdes qui ont été attaqués par les Turcs, on ne les a pas aidés.

JEAN-YVES LE DRIAN

Sur la zone d'Afrine, qui n'est pas exactement au même endroit, il y a eu une attaque des Turcs contre les Kurdes, et d'autres groupes, pour, disent-ils, assurer la sécurité de leurs frontières. Nous leur avons dit non, ce n'est pas acceptable, à plusieurs reprises.

JEAN-MICHEL APHATIE

Mais les Turcs s'en moquent de ce qu'on leur dit, de ce point-de-vue.

JEAN-YVES LE DRIAN

Oui.

JEAN-MICHEL APHATIE

Ils ne vous ont pas entendu, ni écouté.

JEAN-YVES LE DRIAN

Je ne suis pas sûr qu'ils vont se moquer longtemps.

JEAN-MICHEL APHATIE

C'est-à-dire, ça veut dire quoi ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Parce qu'il y a une prise de conscience qu'il y a des étapes, là aussi, à ne pas franchir, et nous souhaitons que les Turcs respectent le cessez-le-feu que nous avions souhaité, respectent la résolution.

JEAN-MICHEL APHATIE

La coalition pourrait protéger activement et militairement les Kurdes ?

JEAN-YVES LE DRIAN

La coalition n'a pas été en combats sur le territoire syrien, sauf pour lutter contre Daesh, et les Kurdes nous ont beaucoup aidés pour cela, nous devons leur être reconnaissants

JEAN-MICHEL APHATIE

On ne les a pas abandonnés quand même ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Je ne pense pas qu'il faut dire cela comme ça, je pense que nous sommes vigilants pour qu'ils puissent, dans la zone où ils sont, à la fois assurer la gouvernance indispensable de cette renaissance partielle de la Syrie, et nous sommes vigilants aussi pour qu'ils soient partie prenante, totalement, du processus de paix, d'ailleurs le président de la République les a reçus pour le leur dire.

JEROME CADET

Même si vous avez parlé d'intégrité de la Syrie, l'objectif, Jean-Yves LE DRIAN, ce que vous nous avez dit, ça veut dire qu'il n'y aura pas d'autonomie, d'espoir d'autonomie pour les Kurdes dans cette région ?

JEAN-YVES LE DRIAN

L'intégrité de la Syrie ça veut dire le respect des frontières, ça s'adresse à tout le monde, le respect des frontières par les acteurs intérieurs, le respect des frontières par les acteurs extérieurs, donc ça s'adresse aussi aux Turcs, mais pas uniquement à eux. Cette intégrité de la Syrie suppose, ensuite, une nouvelle Constitution, et ce seront les syriens qui devront décider de leur nouvelle Constitution. J'estime que la reconnaissance des différentes entités qui existent aujourd'hui en Syrie est tout à fait indispensable pour que la Syrie, dans l'avenir, puisse être plus sereine, y compris donc les Kurdes.

JEROME CADET

D'autres questions pour vous Jean-Yves LE DRIAN, notre invité ce matin sur France Info, juste après l'info.

///

Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves LE DRIAN, notre invité ce matin. Jean-Michel APHATIE, on parle de la relation avec les Etats-Unis.

JEAN-MICHEL APHATIE

Oui, le 23 avril, Emmanuel MACRON sera à Washington. Vous êtes diplomate, on mesure ses mots quand on est diplomate, on fait attention à ce qu'on dit

JEAN-YVES LE DRIAN

Pas obligatoirement

JEAN-MICHEL APHATIE

Quand même, il vaut mieux, je voulais vous soumettre

JEAN-YVES LE DRIAN

Dans

JEAN-MICHEL APHATIE

Oui, allez-y

JEAN-YVES LE DRIAN

Dans les conversations

JEAN-MICHEL APHATIE

En tout cas publiquement, on fait attention

JEAN-YVES LE DRIAN

Oui, on peut être prudent publiquement

JEAN-MICHEL APHATIE

Si un diplomate ne fait pas attention à ce qu'il dit

JEAN-YVES LE DRIAN

A condition qu'on soit ferme dans la relation directe. Moi, je suis allé l'autre jour en Iran, j'étais sans doute l'une des rares l'un des derniers responsables politiques occidentaux à se rendre dans ce pays, j'ai vu l'ensemble des responsables, j'ai parlé clair, et il faut parler clair, y compris en diplomatie.

JEAN-MICHEL APHATIE

Alors, je voulais vous faire réagir à ce tweet que Donald TRUMP a édité au début de cette semaine, quand la menace existait, au début de la semaine dernière, quand la menace existait d'une frappe sur les installations chimiques syriennes, je traduis le tweet : tiens-toi prête Russie, parce que nos missiles américains arrivent, ils sont beaux, nouveaux et intelligents. Quand vous voyez ça, vous dites quoi ? On est quand même en danger quand on est gouverné quand la première puissance mondiale est gouvernée par quelqu'un qui parle comme ça ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Je ne porte pas de jugement sur la manière de communiquer du président TRUMP

JEAN-MICHEL APHATIE

Vous voyez qu'un diplomate est prudent !

JEAN-YVES LE DRIAN

Publiquement, toujours. Mais ça ne m'empêche pas, pour ma part, avec mon collègue, jusqu'à présent, c'était monsieur TILLERSON, bientôt, monsieur POMPEO, mais il n'est pas encore en fonction, de parler extrêmement clair lorsque nous avons des entretiens, parce que je pense que la clarté est indispensable à a bonne diplomatie, même si la clarté ne doit pas être automatiquement publique, il faut se dire les choses, et je pense que lorsque le président MACRON va rencontrer le président TRUMP, ils se diront les choses, j'ai pu assister antérieurement à des conversations entre eux, ils se disent les choses très, très clairement, et c'est bien ainsi

JEAN-MICHEL APHATIE

Mais est-ce qu'ils se comprennent ? Emmanuel MACRON a dit ceci dimanche, lors de son interview télévisée, qui semblait une vérité acquise, pas tout à fait, il parle du retrait possible des Etats-Unis de Syrie, ça ne se produira pas, a dit Emmanuel MACRON.

EMMANUEL MACRON, LE 15 AVRIL SUR MEDIAPART/BFM TV

Il y a dix jours, le président TRUMP disait les Etats-Unis d'Amérique ont vocation à se désengager de la Syrie. Nous l'avons convaincu, nous l'avons convaincu qu'il était nécessaire d'y rester.

JEAN-MICHEL APHATIE

Lundi matin, communiqué de la Maison Blanche, je le lis, la mission américaine n'a pas changé, le président a été clair sur le fait qu'il veut que les forces américaines rentrent à la

maison le plus vite possible. Emmanuel MACRON a commis un impair visiblement.

JEAN-YVES LE DRIAN

Non, parce que la même Maison Blanche depuis ce communiqué a bien précisé que ça voulait dire à la fin de la présence de Daesh en Syrie. Parce que le but de la coalition, ce n'est pas d'attaquer Bachar El-ASSAD, le but de la coalition, c'est d'attaquer Daesh. Et aujourd'hui, il y a encore des poches, des repères significatifs de Daesh en Syrie. Il faut aller jusqu'au bout.

JEAN-MICHEL APHATIE

Il y a 2.000 militaires américains aujourd'hui en Syrie.

JEAN-YVES LE DRIAN

Oui, à peu près.

JEAN-MICHEL APHATIE

A peu près, si eux partent, nous, on ne peut pas rester, enfin, tout le monde est obligé de partir ?

JEAN-YVES LE DRIAN

De toute façon, la coalition est unie, mais la coalition est unie sur des objectifs clairs, l'éradication de Daesh. Et il y a eu.

JEAN-MICHEL APHATIE

Vous n'êtes pas inquiet des projets de Donald TRUMP ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Et il y a eu depuis ce communiqué que vous évoquez une autre déclaration qui montrait que la présence américaine dans la coalition allait jusqu'au bout de la mission de la coalition, c'est-à-dire jusqu'à ce que Daesh soit complètement éradiqué de la Syrie. Après, il y aura le processus politique que j'ai indiqué tout à l'heure, et qui est aujourd'hui en cours de discussion aux Nations-Unies.

JEAN-MICHEL APHATIE

Et donc 23 avril, Emmanuel MACRON à Washington, ils auront l'occasion d'en parler tous les deux.

JEAN-YVES LE DRIAN

Absolument.

JEROME CADET

Après la Syrie, autre théâtre d'opérations qui inquiète, Jean-Yves LE DRIAN, le Mali, le nord du Mali, la ville de Tombouctou, il y a eu une attaque contre un camp de l'ONU samedi, un soldat de l'ONU a été tué. Sept militaires français ont été blessés. L'assaut a duré quatre heures, pour donner une idée de la violence de cet assaut. La France est engagée depuis cinq ans maintenant, les terroristes islamistes progressent dans le nord du Mali, Jean-Yves LE DRIAN ?

JEAN-YVES LE DRIAN

Il y a un regain incontestable, il y a d'abord eu une opération menée par la France pour empêcher que le Mali tombe sous le joug des groupes terroristes, parce que si nous n'étions pas intervenus, ce n'est pas uniquement Tombouctou qui aurait été touchée, c'est aussi Bamako, et le Mali serait devenu un Etat de repères de terroristes. Nous avons réussi par notre intervention rapide à empêcher ce déroulé, et aussi, nous avons réussi à faire en sorte que, se retrouve un processus démocratique au Mali, et puis, il y a eu des élections, il y a eu un processus qui a permis un nouveau président, une Assemblée nationale, mais depuis un an à peu près, il y a un regain d'activité d'un certain nombre de groupes terroristes qui se sont regroupés entre eux, et qui, du coup, représentent une force significative, et les missions successives des Nations-unies, qui occupent le territoire malien, n'ont pas permis encore d'avoir une pacification totale. Et la force Barkhane, qui intervient régulièrement avec beaucoup de courage et avec beaucoup de détermination, essaie de parer à cette offensive-là. La vraie solution, elle est double, elle est d'abord dans le respect de ce qu'on appelle les accords d'Alger, c'est-à-dire des engagements, c'est-à-dire des engagements qui ont été pris par l'ensemble des autorités politiques du Mali, l'ensemble des acteurs politiques du Mali pour aboutir au fait que l'on rende les armes et qu'il y ait une réorganisation de l'ensemble du système de sécurité malien. Et ça veut dire aussi, dans ces accords d'Alger, la décentralisation et la reconnaissance d'activité économique et sociale dans le nord du pays. Ça, c'est le premier point, mais le deuxième point parallèle, c'est le fait que les forces de sécurité de ces pays du Sahel puissent être plus robustes, plus vigoureuses, plus organisées, et c'est ce que nous mettons en oeuvre par ce qu'on appelle la force conjointe qui permettra à ces pays d'assurer eux-mêmes leur sécurité.

JEROME CADET

Merci à vous, Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, invité de France Info ce matin.

Source : Service d'information du Gouvernement, le 20 avril 2018

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/205553-interview-de-m-jean-yves-le-drian-ministre-de-leurope-et-des-affaires